# FICHE FORMATION RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

#### OBJECTIF:

S'approprier les attributions et les moyens du CSE et de la CSSCT en matière de santé-sécurité Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection Cerner les risques afin de participer à la démarche de prévention de l'entreprise

# PUBLIC:

Membres du CSE

#### PRES-REQUIS:

Savoir lire, écrire et compter

35 heures de formation en présentiel avec un professionnel Délais d'accès, la durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

## **HORAIRES**:

9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

#### MOYENS PEDAGOGIQUE: Une

approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de support multimédias, étude de cas et nombreuses mises en situation

## **EVALUATION:**

En début de formation : recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires par un tour de table, en fin de formation tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires Évaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud

Évaluation des acquis de la formation : exercices et mises en situations Attestation de formation

## ANIMATEUR

Plusieurs formateurs interviennent selon leurs domaines de compétences

DEMANDER



Programme complet contact@grs-formation.com

#### **PROGRAMME**

#### Partie 1:

# HARCÈLEMENT, HARCÈLEMENT SEXUEL, AGISSEMENTS **SEXISTES... DE QUOI PARLE-T-ON?**

État des lieux et enjeux du harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Conséquences pour les salariés
- Chiffres, études

# Le cadre règlementaire

- Historique, définitions
- Les responsabilités et les sanctions prévues

# Reconnaître une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes (HSAS)

- Identifier les 2 types de harcèlement sexuel
- Identifier les agissements sexistes
- Autres types d'infractions : harcèlement moral, violence au travail (les agressions sexuelles...)
- Connaître les notions indispensables à la qualification et à l'analyse des évènements : la répétition des actes, l'échelle de gravité des actes, la définition du consentement, harcèlement sexuel ou séduction ?...)

**Exercices: analyse de situations** 

### Partie 2: LES MISSIONS DU REFERENT

Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Orienter les salariés : les différents acteurs
- Informer les salariés : enjeux, obligations règlementaires, la démarche de l'établissement, des outils pour sensibiliser....
- Accompagner les salariés et les victimes

## Intervenir lors d'un signalement

- Connaître la procédure du droit d'alerte
- Signaler les évènements à son employeur
- Réaliser une enquête et mener des entretiens
- Rester dans son rôle et se protéger soi-même

# Partie 3 : DEMARCHE DE L'ETABLISSEMENT POUR PREVENIR LE RISOUE HARCÈLEMENT

- Construire une politique de prévention des risques HSAS
- Promouvoir et appuyer l'engagement de l'établissement
- Évaluer le risque de HSAS
- Informer et sensibiliser le personnel (affichage, règlement intérieur...)
- Participer à l'élaboration d'une procédure interne de traitement des situations de **HSAS**

\*Les moyens de transport pour se rendre au centre de formation disposent de dispositif adapté au PMR. Vous pourrez circuler dans le centre sans difficultés car il est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble avec accès PMR.